



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

130
years of
empowering
parliamentarians

+41 22 919 41 50
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Geneva – Switzerland
www.ipu.org

Webinaire

Reconstruire en mieux : les leçons tirées de la pandémie de COVID-19 pour renforcer le rôle des parlements dans la réduction des risques de catastrophe

9 juillet 2020, 14 h 00 – 15 h 15 HAEC

RAPPORT

Intervenants

M. Saber Chowdhury, Président honoraire de l'UIP et parlementaire (Bangladesh)
M. Richard John Brennan, Directeur pour les situations d'urgence au Bureau régional de la Méditerranée orientale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)
Mme Bernadette Wuyatta Songa, parlementaire (Sierra Leone)
M. Andries Gryffroy, sénateur (Belgique)
Mme Ana Belén Marín, parlementaire (Équateur)
Mme Paola Albrito (modératrice), Chef du Service des processus intergouvernementaux, de la coopération interinstitutions et des partenariats du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR)

Introduction

En réponse à l'actuelle pandémie de COVID-19, l'Union interparlementaire (UIP), l'UNDRR et l'OMS organisent une série de webinaires à l'intention des parlementaires et du personnel parlementaire. Le premier webinaire avait porté sur la préparation et la réponse à la COVID-19. Celui du 9 juillet a été l'occasion de présenter – d'un point de vue parlementaire – l'expérience de divers pays concernant la gestion de la pandémie. Il a permis d'examiner les éléments à prendre en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de réduction des risques de catastrophe qui visent à reconstruire en mieux en mobilisant différents secteurs au-delà de celui de la santé. Le webinaire a amorcé un échange de connaissances entre pairs que les parlements et les parlementaires pourront poursuivre en vue de renforcer la gouvernance des risques.

Le webinaire a réuni quelque 240 participants de 72 pays, notamment des parlementaires, des fonctionnaires parlementaires et des spécialistes de la réduction des risques de catastrophe.

Après l'allocution de bienvenue prononcée par un représentant de l'OMS, des parlementaires du Bangladesh, de la Belgique, de l'Équateur et de la Sierra Leone ont présenté tour à tour l'action de leurs parlements respectifs. Par ailleurs, un dispositif de messagerie instantanée et de visioconférence a permis de répondre aux questions reçues avant et pendant le webinaire.

Législation et politiques de gestion globale des risques

Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe vise à prévenir les nouveaux risques de catastrophe et à réduire les risques existants. Le Cadre encourage spécifiquement les parlementaires à adopter de nouvelles lois ou à modifier celles qui existent afin de concourir à la mise en œuvre des mesures de réduction des risques de catastrophe. Le Cadre de gestion des urgences sanitaires et

des risques de catastrophe de l'OMS et le Cadre de coordination pour la préparation multisectorielle de cette même organisation soulignent également la nécessité d'adopter une approche de gestion globale des risques applicable à l'ensemble de l'administration, mais aussi dans tous les secteurs et à tous les niveaux de la société.

Il est néanmoins apparu que les parlements ne font pas pleinement usage de leurs pouvoirs pour réclamer des comptes à l'exécutif sur cette question. Il a également été souligné que, malgré l'existence d'instruments internationaux axés sur les risques (Cadre de Sendai, par exemple), la législation nationale demeure souvent centrée sur la gestion des catastrophes. Si l'on veut faire de la gouvernance des risques la base de la prévention et de la préparation, il convient d'opérer un changement de paradigme. Les parlements ont un rôle essentiel à jouer à cet égard, en veillant à ce que les politiques et les lois soient conformes aux engagements internationaux et traitent l'ensemble des risques, y compris les risques biologiques.

Investir dans tous les secteurs pour reconstruire en mieux

La pandémie de COVID-19 a de vastes répercussions économiques et sociales qui appellent d'importantes décisions de financement. Les participants au webinaire ont préconisé d'effectuer des investissements judicieux en prenant soin d'évaluer les avantages de l'action et le coût de l'inaction dans différents secteurs.

Les connaissances dans des domaines tels que l'éducation, les sciences et l'innovation constituent un enjeu stratégique pour l'avenir de nos sociétés, et doivent donc être considérées comme prioritaires. Ces domaines sont également importants pour assurer la durabilité et relever les défis posés par les changements climatiques.

La question de savoir comment investir dans les projets liés aux changements climatiques pendant la crise économique due à la pandémie a été soulevée. Les participants ont souligné que les processus existants, comme le pacte vert pour l'Europe, demeurent pertinents. Les mesures de relance économique prises par les gouvernements doivent tenir compte de la question climatique. Mais il appartient également au secteur privé d'agir pour relever les défis écologiques et de veiller à ce que nous reconstruisions en mieux.

De l'échelle mondiale à l'échelon local

En tant que représentants du peuple, les parlementaires jouent un rôle déterminant dans la mobilisation des collectivités et des acteurs locaux en vue d'améliorer la compréhension et la mise en œuvre des politiques de réduction des risques de catastrophe. La participation des collectivités permet également d'identifier les groupes vulnérables et de proposer des solutions adaptées à la spécificité des risques recensés dans telle ou telle zone.

La mobilisation des collectivités doit permettre d'examiner les facteurs de risque économiques, sociaux et institutionnels. Au nombre de ces facteurs figurent la pauvreté et la malnutrition, lesquelles peuvent aggraver l'impact des catastrophes et affecter les structures nécessaires à la gouvernance des risques et à la gestion des catastrophes.

Bonne gouvernance

La pandémie de COVID-19 a suscité de nouveaux débats, notamment sur la manière d'investir dans la santé et l'économie verte. Il est important que ces débats aient une

base démocratique et que les parlements demeurent une institution centrale dans la "nouvelle normalité" façonnée par la COVID-19.

Le webinaire a permis de mettre en évidence certains problèmes persistants en matière de gouvernance, comme la corruption, qui doivent être éradiqués afin que les fonds mobilisés face à la COVID-19 soient utilisés efficacement pendant les phases d'intervention et de relèvement.

Les parlements ont un rôle déterminant à jouer dans l'institutionnalisation des enseignements tirés. Ils peuvent renforcer les systèmes nationaux de façon à pouvoir gérer tous les types d'urgence (y compris les pandémies) et à mieux intégrer les risques biologiques dans les stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe.